



SEJOUR DE NEIGE - 6^{ème} Année scolaire 2014/2015

LETTRE D'INFORMATIONS N° 2

1. Le versement du 2^{ème} acompte est à faire pour le vendredi 5 décembre. Il est d'un montant de 60€ payable par chèque à l'ordre de l'agent comptable du collège Paul Wernert. Un 3^{ème} acompte de 60€ sera à faire début février et le solde se fera après le séjour. Le budget est maintenu.
2. Nous devons constituer un dossier médical par élève composé :
 - a. Fiche sanitaire de liaison à remplir et à rendre.
 - b. Fiche d'informations complémentaires à remplir et à faire signer par votre médecin traitant qui est à rendre après les congés de Noël.
 - c. Il nous faut également les photocopies du carnet de santé page 90 à 95 inclus (vaccins, test et maladies contagieuses) même s'il n'y a rien de noté et sans oublier d'inscrire le nom de votre enfant sur toutes les pages.
3. Nous vous transmettons également le trousseau pour le séjour, vous pourrez ainsi profiter des opérations du type trocathlon ou de la période de Noël.
4. Votre enfant doit avoir une carte d'identité pour le passage de la frontière en Suisse, merci de nous donner déjà une photocopie de la carte d'identité. Nous ramasserons la carte d'identité la semaine du départ, c'est-à-dire dans la semaine du lundi 9 mars 2014.

Merci